

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
 A. COUESLANT, Directeur  
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL  
 Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Quiconque a vu l'Allemagne, le peuple tout entier lancé dans sa foi par une propagande incessante, ne peut croire un instant que les chefs nationaux-socialistes avouent qu'ils se sont trompés.

Il faut se distraire parfois des faits quotidiens, et prendre un peu de champ pour mieux découvrir l'ensemble d'une situation.

L'occasion nous en est offerte par une étude M. J. Leguèbe, dans *La Revue politique et parlementaire*, où il nous présente un exposé détaillé de ce qu'il appelle l'« Economie allemande de guerre ». Travail d'un caractère spécialement technique qu'il est difficile de résumer. Mais qui nous montre par le dedans les rouages du mécanisme monstrueux grâce auquel le national-socialisme exerçant sa domination dans tous les domaines (financier, économique, industriel et social aussi bien que militaire) a fourni une organisation matérielle à la notion de la « guerre totale ». Car l'hittérisme a repris cette doctrine à son compte et nul n'a su plus, que lui, enrégimenter la nation entière sous la direction de l'Etat-Major !

Venger sa défaite et rendre toutes les forces du Reich vers ce but qui est de faire de l'Allemagne le peuple-roi, voilà l'idée que l'on pratique là-bas comme un culte. Sous l'influence d'Hitler, qui prend figure de chef religieux autant que de chef politique, le national-socialisme a « dressé » le peuple allemand au sacrifice, en le persuadant que l'ascétisme auquel on le soumet est nécessaire pour préparer le triomphe du Reich sur la troupe de ses ennemis coalisés.

Voilà le fondement sentimental de toute la politique et son « aspiration fondamentale et naturelle ». Le rôle du national-socialisme, la mission de son fondateur et de son prophète sont de la réaliser.

« L'Allemagne nationale-socialiste », écrit M. Leguèbe, reprend peu à peu et avec certitude ce qui, pour le malheur de l'Europe et de l'Allemagne elle-même, paraît bien être la mission éternelle de la Germanie : maintenir le monde en haleine « sous la menace d'une puissance militaire en mal d'expansion. Ce n'est pas autre chose que la succession de Frédéric II, l'esprit prussien en est le dépositaire. »

Tel est le moteur moral, si l'on ose ainsi dire, qui anime cette organisation méthodique de l'économie allemande en vue d'une guerre dont la paix n'est qu'une période destinée à la préparer.

Cet esprit prussien est incarné dans les descendants des von Arnim, von der Goltz, von Moltke et autres Braunschweig qui font figure de chefs absolus tenant en main toutes les commandes du pouvoir et poursuivant les buts sacro-saints du pangermanisme traditionnel. Le souverain maître, Hitler, a fait siennes leurs idées et emploie tout son pouvoir à réaliser leur programme.

L'auteur de cette étude nous montre ensuite comment les dirigeants sont arrivés à convaincre l'opinion que le système « autarcique » dont le peuple souffre, est imposé à l'Allemagne persécutée, encerclée, menacée d'étouffement par les puissances ploutocratiques et repues qui veulent la contraindre en l'affamant. Mais, eux, les dirigeants, savent que l'autarcie est la forme parfaite de l'économie de guerre et qu'elle engage l'Allemagne dans une direction d'où elle ne pourra plus se détourner : la conquête par la force d'une économie normale aux frais des autres et peut-être de l'Europe entière.

Autrement dit, ils pensent que tout le peuple allemand en arrivera bientôt au point de croire qu'il ne peut sortir de là que par la guerre dont la seule cause est la férocité des puissances ploutocratiques.

Après avoir montré le fonctionnement de tous les services ainsi centralisés, l'auteur en arrive à ses conclusions. D'abord qu'il est impossible au Reich de renverser la vapeur et de renoncer à cette hégémonie de l'Europe qu'il s'est donnée pour but. Pour finir, nous voulons le citer textuellement. Il écrit :

« Quiconque a vu l'Allemagne, le peuple tout entier lancé dans sa foi par une propagande incessante, ne peut croire un instant que les chefs

« nationaux-socialistes avouent qu'ils se sont trompés. »

« Les Allemands acceptent de se priver parce qu'on leur dit qu'ils vivent une époque de lutte. Mais que tout à coup, sans avoir obtenu les succès définitifs dont on les traite chaque jour, on arrête les grands travaux entrepris ils retomberaient dans le chômage et le désespoir d'avant la révolution. »

« Or, le chômage est un cauchemar pour l'Allemand et signifierait l'écroulement du régime. »

« Ce que nous venons d'exposer n'est qu'un argument parmi tant d'autres qui prouvent la volonté de l'Allemagne de se tailler un Empire par la force ! »

Car il faut savoir que cette préparation à la guerre englobe la vie entière du pays.

« En face de cette volonté », conclut ce témoin, « il ne reste d'autre solution que de prendre la résolution inexorable de lui résister par la force ou par le spectacle de la force. Et ne nous laissons pas attendrir et mener à de décevantes espérances par la constatation qu'Hitler mène son peuple sur le chemin des pires catastrophes. Il a su, en effet, enfermer cette économie malsaine dans un cadre politique d'acier. »

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

### L'encaisse-or

M. Paul Reynaud, ministre des Finances, avait annoncé, dans son dernier discours radiodiffusé, qu'il effectuerait un second versement de cinq milliards d'or à la Banque de France. Le bilan hebdomadaire de l'Institut d'émission du 27 juillet au 3 août, publié le 10 août, fait état de ce versement, opéré au nom du Fonds d'égalisation des changes, qui est désormais l'organisme par lequel sont versés les milliards de francs le montant de l'encaisse métallique de la Banque de France. Naturellement, la Banque, en contre-partie, a remis des francs-papier au Fonds d'égalisation qui les a aussitôt déposés à son compte-courant de la Banque, à un milliard près, dont on trouve la trace au bilan dans l'augmentation de la circulation des billets.

C'est là, évidemment, l'écueil. Car plus la circulation fiduciaire augmente, plus la valeur du billet tend à s'affaiblir et il en peut résulter une hausse corrélative des prix. Tel n'est cependant pas le cas, puisque, par l'effet du renforcement de la couverture-or du franc, la devise a au contraire tendance à se fortifier. C'est ainsi que le pourcentage de couverture, par rapport aux engagements à vue de l'Institut d'émission, est passé de 63,73 0/0 à 64,98 0/0. La circulation monétaire atteint, il est vrai, 124 milliards et demi de francs et le montant des engagements à vue 149,6 milliards ; cette situation commande la plus scrupuleuse attention, mais elle n'offre pas d'inconvénients sérieux lorsqu'elle est due, comme en l'espèce, à une augmentation de l'encaisse métallique ; il en serait différemment si la circulation des billets se gonflait au détriment de la couverture-or. C'est ainsi que le franc pourrait se déprécier à l'intérieur du pays et que les prix pourraient s'en trouver influencés. On se trouverait, en effet, en présence d'un mouvement inflationniste ; mais il n'y a pas inflation lorsque la proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue, loin de s'affaiblir, se renforce. Il y a seulement abondance de signes monétaires. Cette abondance est favorable aux émissions du Trésor ; elle est de nature à faire baisser le loyer de l'argent et par conséquent à aider le commerce et l'industrie.

Telle est la situation éminemment favorable que l'on doit à l'excellente politique financière du gouvernement, politique qui n'a été rendue possible que grâce à l'énergie politique nationale de M. Daladier qui, par son attitude courageuse, a complètement restauré la confiance dans le crédit de l'Etat. On l'aperçoit au mouvement des fonds dans les Cautels d'Epargne ; les excédents de dépôts sur le montant des remboursements sont réguliers depuis plusieurs mois ; ils ont atteint encore 112 millions pendant la seconde quinzaine de juillet. C'est là un indice tout à fait remarquable, à une heure où la tension extérieure ne fait que s'accroître.

LA ROUVRAV.

## Informations

### En faveur de la Pologne

Le « Sunday Express » écrit que les gouvernements britannique et français ont fait des démarches spéciales pour que le gouvernement allemand se rende bien compte des faits suivants :

L'intervention en faveur de la Pologne en cas d'attaque contre son indépendance serait instantanée et automatique.

La Grande-Bretagne est prête à appuyer toute initiative de paix. Mais celle-ci doit être basée sur un examen pacifique et raisonnable des questions soulevées et doit ignorer le recours aux menaces et à la violence.

M. Neville Henderson, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, a exposé ces faits clairement au cours de son entrevue avec le chef permanent des affaires étrangères allemand vendredi, et l'ambassadeur de Pologne à Londres a reçu des assurances semblables.

### L'accord anglo-polonais

Le docteur Kulski, conseiller juridique du gouvernement polonais, qui est arrivé jeudi soir à Londres pour arrêter le texte définitif en langue anglaise et polonaise du traité d'alliance entre la Grande-Bretagne et la Pologne, a eu vendredi un premier entretien avec sir William Malkin, conseiller juridique du Foreign Office.

On croit savoir dans les milieux diplomatiques que le traité sera signé dans le courant de la semaine prochaine par lord Halifax, au nom du gouvernement britannique, et le comte Raczynski, ambassadeur de Pologne à Londres.

### Propagande hitérienne en France

Des pamphlets de propagande hitérienne, tapés à la machine, ont été envoyés de France à plusieurs habitants d'Hazebrouck. Expédiés le 14, sous enveloppes jaunes, ils sont parvenus à destination le 16. La gendarmerie a été avisée.

L'un des tracts, envoyé à un agent d'assurances, portait : « Rue Notre-Dame », ancienne adresse du destinataire, ce qui prouve que l'expédition s'est servie d'un « Bottin » ou d'un annuaire de 1938.

### A la frontière polonaise

Il faut admettre que les mouvements de troupes allemandes à la frontière polonaise sont anormaux, mais il est encore plus clair que ces mouvements ne sont pas suffisamment anormaux pour mériter d'être qualifiés de concentration en vue d'une attaque immédiate. Ils sont cependant suivis avec inquiétude et l'on ne cherche guère à dissimuler la gravité des nouveaux débarquements de troupes en Prusse orientale.

En outre, les activités militaires allemandes à la frontière polonaise occasionnelles sont, selon des rapports parvenus ici, notablement plus marquées depuis les quinze derniers jours.

### La campagne hitérienne contre la Pologne

Tout indique que l'Allemagne essaiera de renouveler la tactique subtile en ce qui concerne son litige avec la Pologne.

L'Allemagne prépare les mêmes étapes : Créer un état de tension politique extrême en Europe, provoquer un ébranlement général et, finalement, amener les puissances effrayées à un nouveau Munich, où on leur dicterait une nouvelle paix.

C'est ainsi que le « Kurjer Poranny », un des porte-parole des cercles gouvernementaux polonais, voit la tension allemande et l'échec de la presse allemande contre la Pologne confirmer cette impression.

En effet, les journaux allemands sont pleins d'informations sensationnelles sur la « terreur » qu'exerceraient les Polonais contre les Allemands de Pologne.

### Au Japon

La démission du cabinet Hiranuma serait imminente en raison des divergences d'opinion qui se sont manifestées dans son sein à propos d'une éventuelle alliance militaire avec l'axe Berlin-Rome. Le conflit qui sépare M. Hiranuma de M. Itagaki s'est manifesté très vivement au cours de la conférence du cabinet restreint, le 9 août courant, tous deux ayant menacé de démissionner.

### L'Espagne et la situation européenne

En ce qui concerne la question de Dantzig et l'éventualité d'un conflit, la presse espagnole et notamment les journaux madrilènes se montrent depuis deux jours d'une rare objectivité.

Les journaux publient des dépêches de Varsovie, de Paris, de Londres, de Berlin ou de Rome, provenant pour la plupart des grandes agences et exposant les divers points de vue.

Les titres des quotidiens reflètent le souci de renseigner le public espagnol sans toutefois prendre position. Les commentaires portent sur deux points : l'Espagne ne croit pas qu'une guerre éclatera ; le caudillo est décidé à demeurer en marge de tout conflit armé.

### Pour un règlement pacifique des conflits

La Conférence de l'Union interparlementaire d'Oslo a adopté, à l'unanimité, le projet de résolution rappelant à toutes les puissances les engagements pris par elles pour régler pacifiquement leurs différends.

Sur la proposition de la délégation britannique, la Conférence a décidé, en raison de la gravité de la situation internationale, de transmettre télégraphiquement le texte de la résolution à tous les gouvernements affiliés à l'Union, ainsi qu'au chancelier Hitler et au gouvernement soviétique, l'Allemagne et l'U.R.S.S. n'étant pas affiliées à l'Union.

### Les préparatifs militaires à Dantzig

Les préparatifs militaires à Dantzig continuent. On remarque que la construction de tranchées le long de la frontière du territoire de la Ville libre est poursuivie activement. Les réseaux de fil de fer barbelé, le long de cette frontière, sont presque terminés.

On remarque sur l'aéroport et dans divers points des environs de Dantzig des trous et des tranchées qui semblent être destinés à l'installation de canons de défense antiaérienne.

### EN PEU DE MOTS...

— Les dépôts d'argent « sans emploi » qui se trouvent dans les banques américaines ont atteint le chiffre record de 32 milliards de dollars (environ 1.215 milliards de francs).

— Une migration de fourmis volantes a été remarquée au-dessus de la ville de Bienne (Suisse). Cette migration offrait l'aspect d'un grand nuage opaque qui se trouvait à une soixantaine de mètres de hauteur et qui a obscurci un instant le ciel.

— Une mission scientifique française dirigée par MM. Guibaud et Liogard et organisée par le ministère de l'Éducation nationale va explorer les régions situées entre les cours supérieurs du Fleuve Bleu et du Fleuve Jaune. La durée de l'expédition sera de dix-huit mois.

— Un huissier appelé pour opérer une saisie chez une veuve Callet, 76 ans, vivant de mendicité publique, à Nîmes, a découvert sous de vieux papiers 90.000 francs de billets de banque, 40.000 francs de titres et 21 kilos de pièces de monnaie.

— En Espagne, la récolte des farinoux est très abondante. Par contre, celle des betteraves est nettement insuffisante et le sucre manquera cet hiver.

— L'Arabe Rahmani Zidane Ben Adouh condamné à mort le 9 juin dernier pour avoir assassiné son père a été exécuté à Philippeville dans une des cours de la maison d'arrêt.

## NOS ÉCHOS

### Mendicité.

— Madame, depuis deux jours je n'ai pas mangé...  
 — Attendez, j'appelle mon mari.  
 — Non, non, madame, je ne suis pas un anthropophage.

### Les nains.

Un concours de nains va se tenir en Amérique... A ce propos, rappelons ce joli mot de Jules Renard à qui l'on montrait le nain Delphin et qui n'avait pas paru en faire grand cas.

— Vous n'êtes pas étonné par ce petit homme ? demanda l'ami.  
 Et Jules Renard, simplement :  
 — Ma foi, non. J'ai été plus petit que lui.

### Entre voisins.

Les Suisses — et particulièrement les Suisses allemands — ne nourrissent aucune tendresse à l'égard des nazis.

L'autre jour, de jeunes S.S. ayant déposé un tas de fumier non loin du poteau-frontière, leurs voisins helvétiques, le lendemain, apportèrent à égale distance une grosse motte de beurre, accompagnée d'une pancarte portant cette inscription :

« On n'offre que ce qu'on possède. » L'histoire ne dit pas si les Allemands ont emporté la motte de beurre.

### Irrévérence.

Le comte Sforza — Italien exilé, qui fut ministre des affaires étrangères avant le fascisme — se trouvant récemment à Londres fut invité à prendre la parole au palais de Westminster, devant un groupe de députés appartenant à tous les partis. Au cours de la discussion qui suivit son exposé, un membre des Communes déplora que la politique extérieure de son pays fût si obstinément myope et timorée. Comment expliquer cet invariable et dangereux piètement ?

« C'est chose bien naturelle », observa avec douceur le comte Sforza. « Vous êtes allé en Asie. Vous rappelez-vous les caravanes qu'on rencontre sur les pistes d'Anatolie ou de Turkestan ? Une file interminable de chevaux qui pourraient galoper et de chameaux aux muscles fatigables ; mais le chef de file est toujours un âne... »

### Question du jour

## La Protection des Animaux

Il est curieux d'observer à certains symptômes le réveil de sensibilité qui se manifeste dans la masse, à une époque où l'on pouvait croire que l'atmosphère de la guerre et de l'après-guerre l'avait détruite à tout jamais.

On s'émeut aujourd'hui de certaines choses qui nous laissent, hier, indifférents. Les misères des bêtes sont du nombre.

Ces temps-ci, on a réclamé à juste titre des sanctions pénales contre les gens qui, pendant les grands froids de l'hiver passé, ont eu la cruauté de laisser leur chien sans abri, et voilà qu'on annonce à la fois le dépôt d'une proposition de loi destinée à réprimer la brutalité contre les animaux, en même temps que l'envoi d'instructions sévères aux services de police, afin que tout sévère constaté soit immédiatement suivi de sanctions.

Était-on désarmé jusqu'ici ? Non, certes, mais le besoin s'imposait d'être armé davantage et il était surtout nécessaire que l'attention de l'autorité fût attirée sur ses droits et sur ses devoirs.

Il faut reconnaître, en effet, que l'inertie de la police rend impuissante la loi la mieux conçue, tandis que le concours actif rend efficace même une loi débonnaire. La loi Grammont qui assure la protection des bêtes contre le maître ou le passant brutal est une loi débonnaire, mais l'inertie de la police et des tribunaux en a fait lettre morte, au point que c'est pour répondre à un véritable mouvement de l'opinion, indignée des mauvais traitements qu'elle voit journellement infliger sur la voie publique à des chevaux, à des bestiaux par leurs conducteurs, que les pouvoirs publics se sont ému et ont rappelé à l'ordre gendarmes et agents afin qu'ils se servent à bon escient de l'arme de répression qu'ils possèdent et dont ils oublient trop souvent les prescriptions.

C'est, en effet, non pas à un zèle outrancier de la police, mais à une attention scrupuleuse de sa part, que les amis des animaux peuvent et doivent faire appel. Si elle demeure indifférente, la juste indignation qu'ils pourront manifester devant un spectacle pénible demeurera sans écho.

La meilleure preuve, c'est qu'à Paris la police eut longtemps consigné d'ignorer la loi Grammont, de décourager les interventions spontanées, pour éviter aux commissariats et aux justices de paix un supplément de travail. Ceux des cochers et charretiers en qui la brute sommeille en abusant. Depuis quelque temps, au contraire, il paraît qu'une consigne nouvelle a été donnée par le préfet. Au lieu d'accueillir avec un peu d'ironie, comme ils le faisaient jadis, les réclamations et les plaintes, les gardiens de la paix commencent à faire ce qu'on toujours fait avec énergie les policiers anglais ; ils appuient les protestations du passant et de la foule et ils interviennent quelquefois eux-mêmes sans y être conviés. Rien que cette attitude porte déjà ses fruits. Six mois d'application rigoureuse de la nouvelle loi feront le reste et, espérons-le, en province aussi bien qu'à Paris.

En attendant, on peut regretter que la loi française limite son action aux actes de cruauté commis « publiquement » et contre des animaux

« domestiques ». L'homme se trouve sans cesse dans la nécessité de tuer ; il n'est jamais dans la nécessité d'infirmer de la souffrance à ses victimes et, à ce point de vue, l'individu qui torture un animal non domestique ou qui torture à huis clos un animal domestique est aussi dangereux pour la communauté que tout autre bourreau.

La cruauté à l'égard des animaux, quels qu'ils soient, est punie très sévèrement chez nos voisins, en Suisse et en Angleterre notamment.

En Suisse, un charretier qui brutalise son attelage encourt, non seulement une amende et des frais montant à plusieurs centaines de francs, mais il lui est interdit, pour plusieurs années, d'exercer son métier dans le canton. En Angleterre, un tribunal de police condamnant, ces jours derniers, à trois mois de *hard labour* un homme qui avait crevé les yeux d'un pinson pour l'exciter à chanter, comme cela se pratique impunément sur des milliers de volatiles dans certaines régions de chez nous, en vue de concours dont la popularité ne diminue pas le caractère essentiellement cruel.

C'est qu'en Angleterre et en Suisse, on ne considère pas seulement l'acte précis commis au juge et la gravité de la douleur infligée à une bête déterminée : on envisage en même temps le danger que fait courir à tout le corps social l'impunité ou l'indulgence dont bénéficierait un homme brutal, sanguinaire, aimant à faire souffrir. Le bourreau d'un cheval ou d'un chien est fatalement le bourreau de sa femme et de ses enfants. L'homme qui s'amuse à crever les yeux d'un inoffensif oiseau, en vue d'un commerce ou d'un plaisir ultérieur, ne saurait être présenté comme un modèle de douceur et d'humanité. Les tortionnaires des bêtes sont fatalement appelés à être, dans la mesure de leurs moyens, les tortionnaires de leurs semblables. C'est là une constatation mille fois vérifiée. Or, un pays a un intérêt supérieur à contrarier tout ce qui, dans le peuple, s'affirme comme un penchant malsain.

De même, on a pu constater les efforts accomplis depuis quelques années par les maîtres scolaires pour corriger les mauvais instincts des enfants à l'égard des animaux et leur faire comprendre que la cruauté innée chez certains est un défaut détectable et dont les conséquences futures pour eux-mêmes peuvent être redoutables. On s'est appliqué aussi à leur faire distinguer les animaux, les oiseaux et les insectes utiles ; l'agriculture y a déjà trouvé son compte.

Un vieux proverbe de nos campagnes prétend que celui qui aime les bêtes aime également les gens. Admettons qu'il exagère un peu et que l'ami des animaux ne soit pas forcément celui des hommes. Mais il est bien audacieux de prétendre qu'un tortionnaire des bêtes soit un phénomène de bonté. S'il est permis de corriger un mauvais penchant naturel, c'est donc un devoir social et humain de le tenter.

Jacques ROZIÈRES.

### Placidité.

On aurait tort, assure Jean Giraudoux, de croire que les gens du Midi sont tous des agités frénétiques. J'en ai connu qui me stupéfiaient par leur calme. Un matin, dans un garage de Cassis, je vais chercher mon auto ; je l'avais menée là la veille pour une réparation qui devait être terminée le lendemain :

— Mon auto est prête ?

— Parfaitement, m'sieur, me dit le garagiste. Un coup de pompe aux pneus et vous partez.

— Gardez-la moi encore un peu ; je viendrai la prendre ce soir.

— Alors mon mécano, tranquillement :  
 — Encore mieux, m'sieur. Comme ça, nous pourrions remonter le moteur !

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## Le général Bataille

Les journaux ont donné la semaine dernière le compte rendu de l'éminente cérémonie d'inauguration du monument élevé dans les Vosges à la mémoire de notre regretté compatriote, le général Bataille.

C'est à l'endroit même, au col du Bonhomme qui domine la ligne des Vosges (sur l'emplacement de l'ancienne frontière franco-allemande) où le 8 septembre 1914, le général Bataille commandant par intérim la 41<sup>e</sup> division fut tué avec six de ses officiers par un obus allemand, qu'a été élevé le monument inauguré le vendredi 12 août.

Les survivants des 41<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 66<sup>e</sup> et 129<sup>e</sup> divisions assistaient à la cérémonie qui se déroula en présence d'une nombreuse assistance.

Le général Bataille étant né à Floressas, nous croyons devoir donner à nos lecteurs quelques notes biographiques, ainsi que nous le fîmes lorsqu'en novembre 1921 on rapporta du front sa dépouille mortelle inhumée dans le petit cimetière de sa commune natale.

Marie-Désiré-Pierre-Amédée-Victor Bataille était né le 26 novembre 1862 au château de Chambert, commune de Floressas, dont son père était maire.

Entré à l'école de Saint-Cyr le 28 octobre 1880, il en sortait en 1882, et était nommé sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine à Rochefort. En novembre 1883, il prend part à la campagne du Tonkin ; il assiste à tous les combats importants qui se livrèrent à cette époque dans cette colonie (prise de Bac-Ninh, Bac-Lé, etc.). Grièvement blessé le 6 octobre 1884 au combat de Lam, il fut cité à l'ordre du corps expéditionnaire, promu lieutenant le 20 octobre et fait chevalier de la Légion d'honneur le 28 décembre 1884.

Rapatrié à cause de sa blessure, il fut de nouveau envoyé au Tonkin en juillet 1886 comme lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, puis versé au 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois. C'est en cette qualité qu'il prit part aux combats qui eurent pour résultat de rendre définitive notre conquête et de pacifier la région.

Promu capitaine le 2 novembre 1887, il fut rapatrié et placé de nouveau au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale où il exerça quelque temps les fonctions de capitaine adjudant-major.

Renvoyé au Tonkin en 1891, il fut une seconde fois versé au 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois. A la suite de quelques combats, il fut l'objet d'une citation à l'ordre du jour de la brigade et reçut une lettre de félicitations du général commandant en chef, qui le prit ensuite dans son état-major. Quelque temps après, en 1895, il se mariait avec Mlle Vincendon, fille du général commandant à l'époque la 33<sup>e</sup> division d'infanterie à Montauban.

Promu chef de bataillon le 18 septembre 1896, il fut désigné comme officier d'ordonnance du général Bégin, inspecteur général des troupes coloniales, et occupa ces fonctions jusqu'en 1899, date à laquelle il fut promu lieutenant-colonel. Il fut désigné pour faire partie de la maison militaire de M. Emile Loubet, Président de la République dont le secrétaire général était à ce moment un Quercynois, M. Abel Combarieu, encore en vie et qui passe plusieurs mois de l'année à Anglars-Juillac, canton de Luch.

Le 28 décembre 1900, le lieutenant-colonel Bataille reçut la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1902, il est nommé chef d'état-major des troupes de l'Indochine, poste qu'il occupa jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1905 et qui lui valut les félicitations du ministre des colonies Gaston Doumergue.

Rentré en France, il fut nommé au commandement du 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale à Hyères (Var), puis au comité consultatif de défense des colonies et ensuite désigné pour repartir pour le Tonkin où il exerça par intérim le commandement de la 4<sup>e</sup> brigade, puis fut nommé général de brigade à titre définitif le 21 décembre 1909 ; il n'avait que 47 ans. Il eut alors à lutter contre des bandes de Chinois qui avaient pénétré dans le Tonkin et aussi contre le chef des rebelles, Detham. Deux élogieuses citations le récompensèrent de sa brillante conduite, Rapatrié en avril 1910, il fut nommé au commandement de la 81<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Remiremont (Vosges).

C'est là que la guerre de 1914 le trouva. Chargé par intérim de la 41<sup>e</sup> division, il avait devant lui un brillant avenir lorsqu'il fut tué le 8 septembre, ainsi que nous le disions plus haut. Il était alors commandeur de la Légion d'honneur, titulaire des médailles coloniales et décoré de nombreux ordres étrangers. Le cousin de ses décorations est déposé au Musée de l'Armée à l'hôtel des Invalides à Paris.

Le général Bataille fut l'objet le 9 septembre, lendemain de sa mort glorieuse, de la belle citation suivante :

« Le général Bataille, commandant la 41<sup>e</sup> division, apprenant que nos positions étaient violemment bombardées par l'artillerie de gros

## LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale s'est réunie sous la présidence de M. Orliac. M. le Préfet assistait à la séance.

L'Assemblée a pris connaissance de la décision arbitrale fixant la subvention départementale à verser à la S.T.A.P.O.

Après examen du rapport de M. l'architecte départemental concernant l'état des bâtiments départementaux, elle a émis quelques suggestions qui seront soumises au Conseil général lors de sa prochaine session.

Plusieurs marchés de travaux ou fournitures ont été soumis à son approbation.

Des demandes de fournitures d'appareils orthopédiques et de prolongation de cures sont ensuite examinées.

Une subvention est attribuée pour permettre à une commune d'exécuter des travaux à son cimetière.

Un chemin vicinal ordinaire est déclassé au rang de rural et deux chemins ruraux classés comme vicinaux ordinaires.

La date de l'ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil général est fixée au 6 novembre 1939.

La Commission prend connaissance d'une dépêche de M. le Ministre du Travail relative à la suppression, à Cahors, du bureau permanent de renseignements des Assurances Sociales.

Avis favorable est donné à trois transferts de licences de débits de boissons.

M. le Préfet est autorisé à renouveler le traité du département avec l'Asile de Leyme pour le 2<sup>e</sup> semestre de 1939 et à réaliser un emprunt voté par le Conseil général.

La Commission départementale est enfin unanime à s'élever contre la date tardive de l'ouverture de la chasse dans le département, et elle demande à M. le Préfet, qui s'y engage, d'intervenir immédiatement auprès de M. le Ministre de l'Agriculture pour que l'ouverture de la campagne cynégétique soit fixée, dans le Lot, au 2<sup>e</sup> dimanche de septembre.

## CONCOURS AGRICOLE DE FIGEAC

A l'occasion de l'Exposition agricole, Commerciale et Industrielle, un Concours agricole départemental est organisé par le Comice agricole de Figeac, le 15 septembre 1939, dans l'enceinte de l'Exposition.

Ce concours est doté de prix nombreux et importants. De nombreuses sections sont prévues : taureaux de races limousine, garonnaise et salers, taureaux de races laitières, veaux gras, verrats, truies, bœufs, brebis par lots de 5 têtes, juments suitées, animaux de basse-cour, produits agricoles, horticoles, maraîchers.

Les déclarations des exposants devront indiquer le nom et l'adresse de l'exposant, le nombre et la nature des produits à concourir, elles devront parvenir à M. Gisbert, Secrétaire du Comice agricole de Figeac, Mairie de Figeac, avant le 5 septembre, dernier délai.

## A l'occasion de la 4<sup>e</sup> Foire-Exposition

qui doit avoir lieu à Figeac, du 10 au 17 septembre, la Société Nationale des Chemins de fer français délivrera les 10, 15 et 17 septembre pour Figeac, au départ des gares situées sur les sections de lignes de :

Tessonnières à Capdenac ; Cahors à Capdenac ; Rodez à Capdenac ; Brive à Figeac ; Murat (Cantal) à Figeac ; Souillac à Aurillac, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif, en 3<sup>e</sup> classe, valables jusqu'au lendemain du jour de la délivrance dans les trains partant de Figeac avant midi, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares. Médaille d'honneur du travail

La médaille d'honneur en argent du travail est accordée à MM. Bach (André-Etienne) ex-employé de la maison J. et S. Violet frères, à Cahors.

Durand (Jean-Benoît), employé de la Société générale (agence de Cahors) à Cahors.

Négrevigne (Isidore-Baptiste), ouvrier plombier à la Compagnie du Bourbonnais à Cahors.

Nos félicitations.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Cortvriendt (Désiré), relieur, né le 5 septembre 1891 à Bruges (Belgique), et Cayrac (Yvonne-Fernande-Françoise), sa femme, née le 30 août 1896 à Cahors (Lot), y demeurant

calibre de l'ennemi, considéra comme le plus sacré de ses devoirs d'y courir pour se rendre compte de la situation et encourager les défenseurs par sa présence si c'était nécessaire. C'est au moment où, au milieu des chasseurs des 28<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> bataillons, il donnait ses instructions avec le mépris du danger et le sang-froid qui lui étaient habituels, qu'il fut mortellement frappé par les éclats d'un projectile. Il a ainsi donné jusqu'à sa dernière heure l'exemple de la bravoure et des plus belles qualités militaires.

Nous saluons avec admiration la glorieuse mémoire du général Bataille.

L. DAVID.

## « LE FOYER DU QUERCY »

Le dimanche 3 septembre nous invitons les sociétaires du Foyer à assister nombreux au déjeuner des Amitiés Gourdonnaises, organisé sous les auspices du Syndicat d'initiative au Restaurant Bissonnier, prix du déjeuner, 30 francs.

Envoyer les inscriptions accompagnées de leur montant à M. Malbec, secrétaire du Syndicat d'initiative à Gourdon.

Rendez-vous, à 11 h. 30, au café de l'Etoile d'Or, boulevard Cabanis, aux approches du kiosque à musique. — F. VIALLE, Président du « Foyer du Quercy ».

## NOS COMPATRIOTES EN VACANCES

Les membres du « Foyer du Quercy » en vacances dans le Lot sont cordialement invités à participer à la visite qui sera faite le mardi 29 août aux petits colons placés par ses soins dans la région de Payrac.

Rendez-vous à 10 heures précises à Lamothe-Fénelon, au Restaurant Bur-noux, où à midi un déjeuner loüts montrera aux amis de « L'œuvre des petits Parisiens dans le Midi » de se retrouver.

Prix du déjeuner, 28 francs, service non compris. Envoyer les adhésions accompagnées de leur montant à M. Leymarie, en vacances à Lamothe-Fénelon. — F. VIALLE, Président du « Foyer du Quercy », en vacances, 39, avenue Gambetta, Gourdon (Lot).

## AUX CHASSEURS

En raison du nombre considérable des permis de chasse qui sont demandés chaque année dans le Lot, les chasseurs sont invités à présenter sans retard leur demande à la mairie de leur domicile ou de leur résidence, afin de pouvoir être en possession de leur permis de chasse au moment de l'ouverture.

Il est rappelé que cette demande doit être établie sur une feuille timbrée à 6 francs ; elle doit comporter l'état civil et le signalement du pétitionnaire (ne pas oublier de mentionner très exactement l'âge et joindre si possible l'ancien permis) ; elle doit en outre être revêtue de l'avis du maire et être accompagnée de la quittance délivrée par le percepteur du domicile ou de la résidence du demandeur.

Ces quittances doivent être de 214 fr. 40 pour les permis généraux, et de 50 fr. 80 pour les permis départementaux.

D'autre part, tout mineur de 16 à 21 ans doit joindre à sa demande de permis de chasse l'autorisation de son père ou de son tuteur, dûment signée et légalisée.

Les mineurs âgés de moins de 16 ans ne peuvent obtenir un permis de chasse.

Toute demande de permis de chasse présentée par un étranger devra porter le numéro de la carte d'identité de cet étranger et mentionner la préfecture où a été délivrée cette carte.

Il est précisé enfin qu'aucun permis ne sera délivré directement aux intéressés par la préfecture. Les chasseurs devront retirer leur permis de chasse à la mairie où ils auront déposé leur demande.

MM. les maires des communes des arrondissements de Figeac et Gourdon devront adresser les demandes de permis de chasse dont ils seront saisis à MM. les sous-préfets ; MM. les maires des communes de l'arrondissement de Cahors devront adresser ces demandes à la préfecture.

La préfecture fait toutes réserves sur la délivrance des permis de chasse qui seront demandés après le 1<sup>er</sup> septembre.

MM. les maires sont également priés de bien vouloir retourner d'urgence à la préfecture les bordereaux d'envoi de permis de chasse, au fur et à mesure de leur réception.

Au cas où des permis seraient adressés par erreur dans des communes où les titulaires ne sont pas domiciliés, ces permis devront être retournés à la préfecture. Il est recommandé à MM. les maires d'insister très soigneusement chaque demande de permis de chasse à la quittance correspondante et à l'ancien permis, au cas de renouvellement.

## Déclaration des récoltes de blé

Il est rappelé aux agriculteurs qu'aux termes de l'article II de la loi du 15 août 1936 instituant un Office national interprofessionnel du blé, ils sont tenus de déclarer, avant le 30 septembre prochain, leur récolte de blé à la mairie de la commune où se trouve le siège de leur exploitation.

Leur attention est attirée sur la nécessité d'effectuer leurs déclarations avec la diligence et l'exactitude désirables et sur les inconvénients qu'en entraînerait leur abstention ; le récépissé de déclaration devant être produit à l'occasion de leur première vente effectuée par tout producteur.

Service de Santé

Dans la liste des candidats autorisés à concourir pour l'admission au stage d'assistant des hôpitaux coloniaux, nous relevons le nom de M. le médecin-lieutenant Savary, de la 17<sup>e</sup> région.

## PALAIS des FÊTES

MERCREDI 23, SAMEDI 26  
DIMANCHE 27 AOUT (en soirée à 21 h.)  
DIMANCHE (matinée)

Pierre BLANCHAR, Viviane ROMANCE  
et Roger KARL

DANS  
Le Joueur

magnifique production tirée du célèbre roman de Dostoïewsky

## CAMORS

### ORAGE

Dans la nuit de vendredi à samedi, à la suite de plusieurs journées à température très élevée, un orage a éclaté sur Cahors et dans le Lot.

Les coups de tonnerre se succédaient nombreux et violents, cependant que la pluie s'abattait avec violence.

A Cahors, on ne signale pas de dégâts. Malheureusement, à Vidailiac, la grêle est tombée et les récoltes ont été très endommagées. Au village de Lissac-et-Mouret la grêle est tombée trois-quarts d'heure sans interruption. Aussi toutes les récoltes, noix, prunes, vignes, sont anéanties.

La foudre est tombée sur une vache appartenant à M. Gardou, propriétaire à Mouret. Heureusement une fillette qui la gardait n'a pas eu de mal.

A Milhac, la foudre est tombée sur la maison de M. Lacombe, du bos Nègre. Un commencement d'incendie a eu lieu, mais il a été rapidement maîtrisé. Le genre de M. Lacombe a eu la moitié d'un pied paralysé.

On signale, également de nombreux dégâts dans la région de Castelranc, des Junies et de Lherm. Les tabacs ont particulièrement souffert et la vigne a été également éprouvée.

### Ecole Polytechnique

Dans la liste des élèves ayant satisfait aux examens de sortie de l'Ecole Polytechnique en 1939, nous relevons les noms de MM. Pradal et Salacroup, anciens élèves du lycée Gambetta. Nos félicitations.

### Fête du faubourg St-Georges

On nous communique :  
Devant le refus des jeunes conscrits de vouloir organiser la fête annuelle, les jeunes mariés du faubourg, sous l'impulsion de leur dévoué Conseiller municipal ont décidé de continuer la tradition et veulent qu'à cette occasion, la fête de St-Georges soit une des plus belles de la ville. Le Comité ayant fait appel à un orchestre réputé, sous la direction de son chef, celui-ci jouera les meilleures danses modernes et anciennes qui seront diffusées par la Maison Mandon. Espérons toutefois que le temps se montrera clément puisque une magnifique surprise sera réservée à tous les promeneurs et danseurs.

L'annonce de la surprise sera donnée ultérieurement ainsi que le programme détaillé de la fête. — Le Comité.

### Au violon

Les agents Meyre, Labarrière et St-Martin ont arrêté le nommé Louis Kerenovent qui, en état d'ivresse, causait du scandale sur la voie publique. Il a été conduit au violon et procès-verbal lui a été dressé.

### Il avait volé les bijoux

M. Descargues, propriétaire à Girac, constata qu'une montre-bracelet et des boucles d'oreilles avaient été volées dans son appartement. Il porta plainte à la gendarmerie qui, au cours de l'enquête, interrogea le jeune Fernand S... domestique de M. Descargues.

Le jeune Fernand reconnut être l'auteur du vol, mais, dit-il, il avait perdu les boucles d'oreilles. Toutefois il rendit la montre.

### Fait rare

Les services d'état-civil de la mairie de Cahors n'ont pas eu un seul décès à enregistrer dans la période du 2 août au 17 août. C'est un fait rare et heureux qui méritait d'être signalé.

### Camionnette en feu

Dans l'après-midi de dimanche, une camionnette a pris feu sur la route d'Englandières, près Cahors. Malgré les efforts du conducteur et de plusieurs témoins, la camionnette a été complètement détruite.

### Contravention

Les agents Tulet et Labarrière ont dressé contravention à M. St-Martin, demeurant à Cahors, pour défaut de plaque de contrôle.

### Concours de pêche à la ligne

Fête du quartier La Barre. — C'est avec un très grand plaisir que le Comité vient annoncer aux pêcheurs Barriérés une heureuse initiative qui sera, nous n'en doutons pas, accueillie avec joie par tout le monde.

En effet, il a été décidé d'organiser un concours de pêche à la ligne, le lundi matin, 28 août.

Ce concours sera doté de nombreux lots en espèce et en nature. Le rendez-vous aura lieu Place des Mobiles à 8 heures très précises. Concours à 9 heures (règlements analogues à ceux de notre Société de pisciculture), départ en musique obligatoire à tous les concurrents.

S'inscrire chez Roger Amat, coiffeur à La Barre (avant samedi, 17 h., dernier délai) (droit d'inscription 2 fr.), être muni de la carte de la Société de pisciculture. — Le Comité.

### Arrestation

Les gendarmes de Castelnaud-Mont-ratier ont procédé à l'arrestation d'un milicien espagnol, le nommé Francisco Valdés, évadé du camp de Septfonds (Tarn-et-Garonne).

### Vol d'un vélo

M. André Ricros, demeurant à Latronquière, avait laissé sa bicyclette dans un bois. Le lendemain, il ne la retrouva pas. Il porta plainte. Une rapide enquête permit de découvrir le coupable, le jeune Roger L... 16 ans, qui fit des aveux complets et restitua la bicyclette.

### Bœuf furieux

Le jeune Clermont, garçon boucher à Douelle, venait de prendre un bœuf chez un propriétaire pour le conduire à l'abattoir. Tout à coup, le bœuf fonça sur lui, le renversa et le traîna sur un assez long parcours, sans lui faire de graves blessures.

Toutefois, le jeune Clermont devra observer un repos de plusieurs jours.

## UN JEUNE HOMME SE NOIE

Dimanche, dans la journée, un groupe de jeunes gens se baignaient à la chaussée de Regourd. Vers 17 heures, l'un d'eux, le jeune Paul Bourdarie, 17 ans, employé chez M. Alba, menuisier-châssier, rue Pélegri, quittant le groupe de ses camarades, nagea le long de l'écluse, vers la rive.

Mais, tout à coup, entraîné par le courant il fut pris dans un remous, et malgré tous ses efforts, il disparut. Un de ses camarades avait tenté, vainement, de lui porter secours.

M. le Commissaire de police, prévenu, se rendit sur les lieux, ainsi que M. le docteur Calvet. Des recherches furent aussitôt faites pour retrouver le corps. Mais ce fut en vain. Lundi matin encore les recherches n'avaient donné aucun résultat.

On a appris avec beaucoup de peine la mort déplorable de ce malheureux jeune homme, victime d'une imprudence à laquelle on ne pouvait pas s'attendre car tous les amateurs de natation savent bien que ces parages sont dangereux et qu'on y a vu déjà plusieurs accidents.

## UN CADAVRE DANS UN PUIT

### NATUREL

M. Vigier, de St-Céré, spéléologue, à la suite d'instructions qui lui furent fournies par M. Pontès, du village de Vers, décida d'explorer un puits naturel d'une profondeur de 40 mètres environ, situé sur le territoire du hameau de Béars (commune d'Arcambal).

M. Vigier, toutes précautions prises, effectua la périlleuse descente et prit contact avec la terre ferme. Aussitôt il poursuivit ses recherches, mais, tout à coup, il heurta une masse étrange. Projetant le faisceau lumineux de sa lampe il constata qu'il avait à ses pieds le squelette d'un homme dont l'état permet de supposer que la mort remonte à plusieurs années.

Donnant le signal de la montée, M. Rigal, maire d'Arcambal, fut mis aussitôt au courant de cette découverte macabre, et la gendarmerie de Cahors fut prévenue.

S'agit-il d'un crime, d'un accident, d'un suicide ? Dans tous les cas, aucune disparition n'a été signalée dans la commune d'Arcambal.

Tous les efforts vont être faits pour identifier le cadavre.

## AÉRO-CLUB DU QUERCY

A l'occasion des fêtes d'aviation du 17 septembre prochain, un Grand Concours de Modèles Réduits groupera sur notre aérodrome les meilleurs modélistes de la région et des Aéro-Clubs voisins.

Les élèves de la Section Modèles Réduits sont invités à suivre régulièrement les cours de modélisme qui auront lieu les mardi et jeudi de chaque semaine à la salle habituelle, rue Wilson.

Les prix importants dont est doté le Concours du 17 septembre, et la Coupe Georges Dreyfus, gagnée l'an dernier, à défendre cette année à Valence d'Agen, le 24 septembre, inciteront nos jeunes Modélistes à porter à l'honneur les couleurs de l'Aéro-Club du Quercy.

## Fête de la Place Rousseau

La fête de la place Rousseau a obtenu son beau succès habituel. Les organisateurs n'avaient rien négligé ; malheureusement, le temps ne fut pas de la partie. Dimanche soir, en effet, un orage éclata et la pluie empêcha les danseurs de se livrer à leur plaisir favori. Le pick-up resta silencieux durant toute la soirée.

Lundi fut plus favorable : dans la journée, eurent lieu les jeux divers pour la plus grande joie des enfants du quartier, et le soir, une foule de danseurs et de promeneurs s'était rendue place Rousseau, dont les illuminations étaient d'un effet superbe.

Les organisateurs ont été vivement félicités.

## Pas en règle

Un boucher de Puybrun qui vendait sa marchandise à Brive n'avait à l'intérieur de sa voiture ni pancarte ni affiche indiquant le prix de la viande. Il s'est vu dresser procès-verbal par les gendarmes.

## Vol de 20.300 francs

M. Firmin Bès, propriétaire à Calvignac, a porté plainte pour vol d'une somme de 20.300 francs, constituée en billets de banque et de bons de la Défense nationale, qu'il avait placés dans une armoire.

Ce fut le neveu de M. Bès qui, le premier, s'aperçut de la disparition de cette petite fortune et qui en informa son oncle. Celui-ci a porté plainte. Une enquête est ouverte.

Par contre, une boîte placée dans la même armoire, contenant une somme de 7.000 francs, un livret de Caisse d'Epargne et un livret de pension n'a pas été visitée par les auteurs du vol.

## Vol de poules

Mme Valenti Fosca, propriétaire à Lavercaillère, constata qu'il manquait trois poules dans sa basse-cour. Elle porta plainte à la gendarmerie qui, après enquête, découvrit les poules chez une hôtelière de Lavercaillère.

Interrogée, celle-ci déclara les avoir achetées à la nommée Eugénie Dolez, cultivatrice au hameau de Fournagnac (commune de Lavercaillère).

Celle-ci, interrogée à son tour, a reconnu être l'auteur du vol. Procès-verbal a été dressé.

## Arrondissement de Cahors

### Albas

Obsèques de M. Henry de Testas de Folmont. — Dimanche dernier ont eu lieu dans la plus stricte intimité les obsèques de M. de Testas de Folmont, dans le petit cimetière de Latour-Bélaye, au caveau de famille. Le regretté défunt se sentant moralement atteint par une cruelle maladie avait quitté sa résidence de Bordeaux, pour venir mourir sous le toit paternel en son domaine des Albenquats. Pendant quelques mois, il y a fait preuve de la plus grande résignation, attendant la mort avec une sérénité qui est le lot des penseurs.

Car M. Henry de Testas de Folmont était un esprit profondément épris de son Quercy où l'attachait tout le passé historique de sa famille. Si bien que rien ne le laissait indifférent de tout ce qui pouvait s'écrire sur notre petite province et son folklore. Les rayons de sa bibliothèque étaient particulièrement hospitaliers aux œuvres des écrivains quercynois.

Homme d'action, le regretté défunt avait été l'un des fondateurs de cette colonie bordelaise des « Enfants du Lot » et il en avait été le président actif. Depuis quelques années, ses compatriotes l'avaient désigné comme leur président d'honneur en raison des signaux services qu'il avait prodigués à cette agissante société.

M. de Testas de Folmont avait souhaité des obsèques très simples dans cette paix champêtre qui est le poétique lot du vallon de Latour. Mais lorsque, cette nouvelle, hélas trop pressentie sera connue des Quercynois de Bordeaux, nous savons que ce sera un vrai deuil pour la société des « Enfants du Lot », en reconnaissance de ces inestimables services qu'il lui avait rendus.

L'Eglise de Latour débordait dimanche matin de la foule de compatriotes accourus d'Albas, Castelranc, Juillac et Bélaye pour assister aux obsèques d'une personnalité locale si bien considérée. Le cercueil disparaissait sous les gerbes et les couronnes.

Nous prions, Mme de Testas de Folmont, son fils M. Guy, sa fille, ainsi que tous les membres de la famille dont nous nous excusons de ne pas connaître le nom, de vouloir bien agréer l'expression de nos attristées et respectueuses condoléances. — Ernest Lafon.

### Bélaye

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès de M. Testas de Folmont, propriétaire du château des Albenquats en cette commune.

M. de Testas qui n'avait que 66 ans, jouissait de l'estime et de la sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

A toute la famille en deuil, nos bien sincères condoléances.

### Saux

Terrible drame. — Mercredi soir, 16 courant, vers 19 heures, une auto pilotée par un Parisien suivait la route de Cahors à Agen et se rendait à Villeneuve-sur-Lot. Arrivant au lieu dit de Coulourges, commune de St-Matré, mais à la limite de celle de Saux, elle heurta un enfant, âgé de 5 ans et le tua sur le coup.

Le petit garçon appartenait à M. Demeaux, genre de notre grand ami Mourgues. Les cris de détresse des parents furent entendus jusqu'à Saux et beaucoup de personnes se rendirent sur les lieux, mais ne purent que prendre part à leur grande douleur.

Le conducteur de l'auto fit, après l'enquête, tout son possible pour éviter le choc, puisque la voiture capota et tomba dans le champ voisin. Les personnes qu'elle portait

Castelnau-Montratier

CHASSEURS : Exigez toujours la cartouche de qualité DIAMON qui donne toujours satisfaction. En vente chez M. Alexis Gruzel, mécanicien à Castelnau-Montratier (Lot).

Catus

Mariages. — Le mariage de Mlle Jeanne Calmel, de Moussac (Lot), avec M. Robert Teillandier, du chemin de Lherm, près Catus, a été célébré le samedi 19 août à Moussac.

Nos plus sincères félicitations et nos vœux les meilleurs au jeune et sympathique couple.

Avec grand plaisir nous apprenons également le prochain mariage de M. Lacaze, aviateur, du Mas de Peyrou, avec Mlle Françoise Ligreau, de Zaklé (Liban).

Nous adressons à Mlle Ligreau et à M. Lacaze nos bons souhaits de bonheur avec nos félicitations les plus cordiales.

Montcuq

Foire du 19 août. — Cette foire a été assez importante et il s'y est traité pas mal d'affaires.

Tous les marchés étaient bien approvisionnés et il y avait un grand nombre de marchands forains. Nous avons constaté qu'une vague de baisse paraissait se manifester sur les animaux de basse-cour.

Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux : Bœufs de travail de 7.500 à 8.500 fr. ; extra, 10.000 fr. ; vaches, de 7.000 à 8.000 fr. ; génisses, de 5.500 à 6.500 fr. ; taurillons, de 5.000 à 5.500 fr. ; le tout la paire, Animaux pour la boucherie, bœufs, de 275 fr. à 300 fr. ; vaches, de 250 à 270 fr. ; agneaux, de 7 à 8 fr. ; moutons, de 5 à 6 fr. ; brebis, de 4 à 5 fr. ; porcs pour la charcuterie, de 8 à 9 fr. ; le tout le kilo ; porcelets d'élevage, de 300 à 400 fr. pièce suivant la qualité.

Marché à la volaille : Poulets, 7 fr. 50 ; poules, 5 fr. 50 ; dindons, 5 fr. ; canards, 5 fr. 50 ; lapins, 3 fr. ; le tout la livre ; pintades, 35 à 40 fr. ; pigeons, de 6 à 7 fr. ; oisons, de 75 à 80 fr. ; oies, de 90 à 110 fr. le tout la paire ; œufs, 6 fr. la douzaine, hausse de 0 fr. 75 sur le dernier cours.

Marché au jardinage : Choux à planter, de 12 à 14 fr. ; choux frisés, 15 fr. ; poireaux, 2 fr. ; le tout le cent ; céleri, 2 fr. ; salades diverses, 1 fr. 50, le tout le paquet ; choux pommés, 1 à 1 fr. 50 ; céleri, 0 fr. 50 à 1 fr. 50 ; salades diverses, 0 fr. 50 ; aubergines, 0 fr. 50 à 0 fr. 75 ; melons, 2 à 3 fr. ; le tout la pièce ; carottes, 1 à 1 fr. 50 ; salsifis et scorsonaire, 4 fr. ; oignons, 1 à 1 fr. 50 ; ails, 4 fr. ; navets, 2 fr. 50 ; échalottes, 2 fr. 50 ; radis roses, 0 fr. 50, le tout le paquet ; poireaux, 1,50 à 2 fr. la douzaine ; pommes de terre, 1 fr. 25 ; citrouille, 2 fr. ; tomates, 1 fr. ; flageolets et mange-tout, 3 fr. ; haricots à écosser, 2 fr. 50 ; pois, 3 fr. ; prunes, 2 fr. ; pêches, 3 fr. ; raisins, 3 fr. 50 ; brugnons, 2 fr. ; le tout le kilo ; cornichons, 3 fr. 50 ; piments, 5 fr. ; le tout le cent ; choux-fleurs à planter, 2 fr. 50 le paquet.

Halle aux grains, pas d'apport. La prochaine foire aura lieu le jeudi 7 septembre. — J. P.

Bagat

Nécrologie. — Samedi matin, nous avons appris avec peine le décès de M. Ramos, retraité communal, survenu presque subitement, chez son gendre M. Ayrot, où il se trouvait en villégiature.

Pendant de longues années, M. Ramos a rempli, avec un tact parfait, les fonctions de manutentionnaire au bureau de bienfaisance de Cahors et c'est une noble figure bien connue des Cadurciens qui disparaît.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées lundi matin en la paroisse de Bagat et, à l'issue de cette cérémonie, ses restes mortels ont été transportés à Cahors pour y être inhumés dans le caveau familial.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à Mlle Ayrot, sa fille, à notre ami M. Ayrot, instituteur en retraite, à ses petits-fils et à tous les autres parents nos condoléances les plus émues. — J. P.

Luzech

Nos belles fêtes de septembre. — Depuis longtemps, la Commission municipale des fêtes n'a connu un concours aussi actif et dévoué, de la part des jeunes, que cette année pour l'aider à organiser nos grandes Fêtes de septembre. Quinze conscrits, quinze jeunes gens ardents, dévoués, pleins de bonne volonté, chauvins par-dessus tout, coopèrent pour mettre au point un programme digne de Luzech. Aidés des anciens, ils se préparent à passer chez chacun pour recueillir une obole.

Depuis longtemps, chacun sait bien qu'il n'y a pas de fête sans argent. Bien sûr c'est un impôt supplémentaire mais dès l'instant que cette contribution doit servir au bon renom de Luzech, elle doit servir à attirer dans notre cité une foule avide de réjouissances et de plaisirs, la Commission est certaine que chacun fera son devoir de bon Luzétin. Il en sera de même de la part des déracinés qui, malgré leur éloignement, demeurent fiers de leur Luzech d'origine et ne peuvent s'en désintéresser.

Donc, que chacun mette la main à la poche. Notre jeunesse va passer parmi vous, pour les encourager, pour le maintien du renom de Luzech, malgré les temps incertains et difficiles, que chacun fasse un sacrifice. Ainsi se déroulera les vendredis 8 septembre, samedi 9 et dimanche 10, un programme de fêtes comme, depuis longtemps, l'on n'en aura vu. (Communiqué).

Floressas

Mérite agricole. — Avec une vive satisfaction nous apprenons que la croix de chevalier du Mérite agricole est décernée à M. Fabien Brugalières, propriétaire et conseiller municipal à Malagarre, commune de Floressas.

C'est un agriculteur émérite que le gouvernement de la République vient de récompenser.

Aussi, sommes-nous heureux de lui adresser nos vives félicitations. — D.

Huit personnes sur dix sont arthritiques

Les unes peu atteintes peuvent prévenir les crises des douleurs rhumatismales et des maux de reins, en faisant à titre préventif quelques traitements de Gandol. Les autres plus gravement touchées doivent faire une cure plus régulière de ce nouveau médicament et ne pas s'arrêter dès que leurs douleurs uriques, actives et soulage les reins et constitue le dépuratif le plus puissant pour les arthritiques, par le pouvoir spécial qu'il a d'arrêter la surproduction de l'acide urique. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, coûte 14 fr. 60. Ttes Pharmacies et Pharmacie à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le mouvement touristique à Figeac. — Dans l'après-midi du 15 août, de 14 à 19 heures, l'agent proposé à la circulation a pointé sur son carnet le passage de 583 autos ou motos au carrefour du tribunal.

Deux voitures s'accrochent. — Le 15 août, à 10 heures 20, M. Rives, employé aux usines d'aviation, roulait en voiture sur la route de Cahors, presque en face de la nouvelle usine en construction.

Il fut doublé par un second véhicule, piloté par M. Pascal Pupondet, chauffeur de taxis à Paris.

Dans l'accrochage, dont les causes sont assez mal expliquées encore, la voiture de M. Rives eut assez de mal. Mme Rives qui était dans la voiture a été blessée au bras et à l'épaule sourcilère droite. Elle reçut les soins immédiats de M. le docteur Cantaloube, de Figeac. M. Rives est sorti indemne de l'accident.

Hôpital-Hospice. — Nous informons le public que M. le docteur Roudié, chirurgien de l'Hôpital de Figeac sera absent du 17 août au 1<sup>er</sup> septembre 1939.

Le service sera assuré par M. le docteur Bonnaté, médecin à Figeac.

Inspection académique. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. Jacques Suquet, premier commis d'inspection académique à Châteauroux vient d'être nommé au même titre à Albi.

M. Suquet mute à un poste de choix et se rapproche ainsi de sa famille.

Nous lui adressons nos bien cordiales félicitations.

Révision des propriétés bâties. — En vue de la révision exceptionnelle des propriétés bâties, les propriétaires, sont tenus de déclarer au contrôleur des contributions directes, avant le 1<sup>er</sup> septembre prochain, le nom des locataires de chaque immeuble, le montant du loyer payé par chacun d'eux et la consistance des locaux loués.

A cet effet, il est rappelé à MM. les propriétaires qu'un représentant de l'Administration se tient tous les samedis à la mairie de Figeac, de 9 h. à 12 heures, pour leur fournir tous renseignements utiles afin de remplir convenablement leurs déclarations.

Plainte et enquête. — Une plainte pour vol d'un sac à main, contenant une importante somme d'argent, a été déposée à la gendarmerie par un groupe de personnes de passage à Figeac qui s'étaient arrêtées de jour dans un restaurant de la ville. L'enquête est menée conjointement à Figeac et à Villefranche-d'Aveyron. Nous croyons préférable de ne pas donner plus ample information pour le moment sur cette affaire qui semble, par elle-même, assez troublante.

Funérailles. — Nous apprenons le décès, survenu le 16 août, de Mme veuve Canayrou, 75 ans, décédée à l'hôpital de Figeac des suites d'une longue maladie. Les funérailles ont eu lieu le 18 août à 10 heures. Après les cérémonies funèbres, la défunte a été transportée à Lissac pour y être inhumée. Elle était la mère de Mme la concierge des usines Ratier.

Nos sincères condoléances à la famille.

Latronquière

Concours agricole cantonal. — Grâce aux bonnes démarches de notre dévoué conseiller général, M. le docteur Boudou, que secondent si bien M. Castanié, conseiller d'arrondissement et les maires du canton, un concours agricole doté de 3.000 francs de prix aura lieu à Latronquière, le 11 septembre prochain, jour de foire.

Des récompenses seront attribuées par un jury compétent et absolument indépendant aux meilleurs reproducteurs (mâles et femelles) des races bovine, ovine et porcine.

Le programme de ce concours va paraître incessamment.

Notre doyen est morte. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, s'est éteinte une femme de bien, haute-ciment estimée : Mlle Louise Girles qui, malgré son grand âge (elle était née en 1849), jouissait de toutes ses facultés.

La défunte proche parente de M. Laparra, conseiller général de Lacapelle-Marival, appartenait à une excellente famille bourgeoise. Durant de nombreuses années son père avait exercé au chef-lieu de notre canton, les fonctions de greffier de la justice de paix. Mlle Girles, qui était la douceur et la bonté même, soigna avec un dévouement admirable ses vieux parents et son oncle M. Arsène Girles, capitaine de cuirassiers, en retraite.

Sincères condoléances à tous les siens.

Espédillac

Foire. — Nous rappelons que notre grande foire d'août se tiendra vendredi prochain, 25 courant.

Fête locale. — Notre fête locale aura lieu les 9, 10 et 11 septembre prochains.

Un Comité a été déjà constitué et a élaboré un programme très intéressant qui sera publié sous peu.

Mayrinhac-Lentour

Interdiction de chasser le perdreau. — Par décision de la société de chasse « La Diane de l'Alzou », la chasse au perdreau est interdite sur le territoire de la commune pendant la saison 1939-1940. Le but de cette mesure, étant le repeuplement de notre région en perdreaux, il est du plus élémentaire devoir de chaque chasseur de s'y conformer. D'ailleurs un garde assermenté est chargé de faire respecter cette décision.

Les chasseurs des communes limitrophes pourront comme par le passé venir chasser dans notre commune, mais ils sont priés d'observer la décision ci-dessus.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foire. — Notre foire d'août a été importante. Voici les cours :

Bœufs de boucherie, de 275 à 300 francs les 50 kilos ; quelques rares extras à 310 francs ; bœufs de travail et d'élevage, de 280 à 330 francs les 50 kilos ; moutons de boucherie, de 4 fr. 50 à 5 fr. 50 ; agneaux de lait, pour la boucherie, de 6 fr. 50 à 7 fr. 50, le tout le kilo ; porcs de charcuterie, de 450 à 480 francs les 50 kilos ; porcelets, de 280 à 350 francs l'un, selon qualité et grosseur ; poulets de grain, de 7 à 8 francs ; poules, de 5 fr. 50 à 6 fr. 50 ; canards, 6 francs ; lapins domestiques, 3 francs, le tout la livre ; œufs, de 5 à 5 fr. 50 la douzaine ; oisons, de 80 à 100 francs la paire ; canetons, de 30 à 40 francs la paire ; avoine, 55 francs le sac de 80 litres ; maïs, 37 francs le quarteron de 30 litres ; pommes de terre, de 1 fr. à 1 fr. 50 le kilo ; pêches, 2 fr. 50 la livre ; haricots en grain (verts), 1 fr. la livre ; oignons, 1 fr 50 le kilo.

Salviac

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre jeune et gracieuse concitoyenne, Mlle Céleste Truquet, de Jardel-Bas, près Salviac, avec M. Roger-Aimé Coparlien, propriétaire à Montaryat (Lot-et-Garonne).

Aux jeunes et futurs époux nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Les belles familles. — M. Louis Lapouge, cantonnier à Salviac, vient d'hériter d'un douzième enfant dont onze sont encore vivants.

A cette famille prolifique nous présentons toutes nos félicitations.

Le curage du ruisseau de Pâques. — Un groupe de Salviacois nous suggère qu'après les battages, les travaux agricoles étant moins pressants, la municipalité de Salviac serait bien avisée de faire curer le ruisseau de Pâques dans la traversée de la ville tout au moins.

Esthétique et l'hygiène publiques n'ont qu'à gagner.

St-Germain-du-Bel-Air

Nos fêtes. — Les fêtes annuelles de St-Germain se tiendront les 26, 27 et 28 courant. Le Comité des fêtes n'a rien négligé pour donner le plus d'éclat à cette fête qui annuellement obtient un vif succès. Un programme de choix a été élaboré. Venez tous ce jour-là à St-Germain, vous passerez une bonne journée et le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Comité ne répond pas des accidents.

Chronique radiophonique RADIO ET REGIONALISME

On parle pour octobre d'un nouveau plan de coordination. Nous en avons déjà eu plusieurs qui nous ont apporté pas mal de désillusions, car l'on n'y sentait que le souci de voir la radio parisienne absorber le plus grand nombre d'heures aux dépens des postes de province.

Ceux-ci ne pouvaient en somme rien concevoir de grand et rien de pratique pour leur région car tous leurs projets, sanctionnés par Paris, étaient amenés à tel point que la vie régionale menaçait de totalement disparaître du micro.

Si bien qu'au début, lorsque Toulouse-Pyrénées était un tout petit poste géré par un conseil d'administration indépendant, on y faisait beaucoup de régionalisme que maintenant où l'on dépense cependant des sommes fantastiques à l'égard des minces crédits de crédits.

Pourquoi ? Parce que les dirigeants de ces émissions avaient conscience des préférences de leurs auditeurs et ne les inondaient pas de tant d'opéras et de relais musicaux qui font incontestablement vivre à Paris beaucoup d'artistes, mais qu'il serait beaucoup plus rationnel de laisser sur une antenne spéciale, quitte aux auditeurs d'aller les y cueillir selon leur goût du jour.

Or, nous annonçons que Radio-Paris va devenir un émetteur audible de jour et de nuit par tous les auditeurs français. Si nous n'avons pas des désillusions à ce point de vue, tous ceux qui

voudront écouter Paris en auront donc le moyen sans avoir besoin de nous imposer des retransmissions par nos postes régionaux qui pourront ainsi se consacrer à leur tâche, en toute logique.

On nous apprend encore que le nouveau plan de coordination n'imposera plus de servitudes parisiennes à nos postes régionaux. Bravo !... Toulouse-Pyrénées pourra donc se consacrer à être le porte-parole de nos provinces méridionales et entretenir ses auditeurs des questions et des intérêts qui leur sont particuliers, tout en réservant le micro aux artistes, aux savants, aux érudits de la région.

La voilà donc cette décentralisation artistique et littéraire que nous attendons depuis si longtemps. Nous ne tarderons pas à voir à l'usage si elle répond au désir des auditeurs.

Dans le nouveau plan de coordination, on prévoit deux groupes et nous constatons que le groupe A comprend : Paris, P.T.T., Toulouse-Pyrénées, Limoges, Montpellier, Nice, Grenoble et Strasbourg.

En somme, à partir d'octobre, tout auditeur méridional pourra capter au gré de son désir : Radio-Paris, seul, touchant de ses ondes tous les récepteurs français avec son nouvel émetteur d'Alou fonctionnant sur une puissance de 200 à 400 kilowatts, ou bien encore le groupe A par Toulouse-Pyrénées ou le groupe B par Bordeaux-Lafayette.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que les programmes interrégionaux auxquels doivent activement collaborer les conseils de gérance soient bien établis en utilisant toutes les ressources littéraires, artistiques, folkloriques de la province.

Et il faudrait aussi que si on fait des programmes passe-partout, on réserve surtout à chaque station des horaires suffisants pour donner satisfaction à sa région radiophonique.

Pour cela, Paris doit renoncer à imposer ses vues à la radio de province, actuellement dans l'impossibilité de donner satisfaction à ses auditeurs.

Nous n'en citerons qu'un exemple : au moment des villégiatures estivales, il faudrait que le poste de Toulouse-Pyrénées donnât chaque jour des sujets touristiques sous forme de causeries. Or, on peut compter celles que nous entendrons au cours de ces vacances... Elles sont pour ainsi dire inexistantes !

D'ailleurs, de telles causeries ne s'improvisent pas... ce n'est pas la réclamation d'un guide local que l'auditeur demande, mais une forme descriptive littéraire qui jette un regain de jeunesse sur les clichés périmés.

Nous ne demandons pas des renseignements commerciaux ou techniques, mais des causeries exprimant l'âme du paysage avec des impressions personnelles du touriste et non des copies prises dans les guides ou les géographies, que certains professeurs peuvent utiliser dans leurs classes, mais pas au micro où il faut surtout peindre les sites et les faire aimer.

Il y a là beaucoup à faire et les conseils de gérance seraient bien avisés d'y penser.

Bien entendu, ceci n'est qu'un exemple pris entre mille, si l'on voulait démontrer la totale carence de programmes actuels en ce qui concerne la culture intellectuelle de la région.

Et ce n'est pas pour le plaisir de critiquer le conseil de gérance puisque nous savons qu'il était jusqu'ici trop tenu en tutelle par Paris.

Mais le jour où on va lui donner des possibilités de manifester son caractère régionaliste, nous verrons et apprécierons sa compétence dans la tenue des programmes, le choix des causeries et des œuvres musicales.

L'écouteur méridional.

Dernière heure

Les conversations anglo-franco-soviétiques

De Moscou. — Les conversations militaires anglo-franco-soviétiques, interrompues pendant trois jours, ont repris lundi matin à 10 heures. Elles ont duré jusqu'à 13 h. 30.

La Roumanie ne cède plus de pétrole au Reich

De Bucarest. — Les milieux économiques croient savoir que depuis environ 5 jours, il n'est plus parti de bateaux-citernes de pétrole de Constantza pour l'Allemagne. La raison en serait que l'Allemagne n'a pu se procurer les espèces nécessaires au paiement de la somme qu'elle doit pour le pétrole qui lui a été fourni.

La Hongrie fera une déclaration de neutralité

De Londres. — La Hongrie, déclare le « Daily Express » fait maintenant un effort suprême pour rester neutre. La déclaration attendue indiquera qu'elle est prête à mettre sa production agricole à la disposition de l'Allemagne. Mais elle continue de s'opposer à toute tentative pour la lier militairement.

La question de Dantzig est dépassée

De Berlin. — Dans les milieux officiels allemands, on ne cache pas que la question de Dantzig est dépassée et qu'il s'agit, à présent, d'un « règlement général de comptes » avec la Pologne.

A l'occasion de la Semaine religieuse des Pèlerinages

qui doit avoir lieu à Rocamadour du 8 au 15 septembre, la Société Nationale des Chemins de fer français délivrera tous les jours, du 8 au 15 septembre, à destination de Rocamadour et au départ des gares situées sur les sections de ligne de : Tulle à Brive ; Limoges (par Uzerche et par St-Vriehx) à Brive ; St-Denis-près-Martel à Brive ; Périgueux à Brive ; St-Denis-près-Martel à Aurillac ; Capdenac à Aurillac ; Flaujac à Capdenac ; Cahors à Capdenac ; Villefranche-de-Rouergue à Capdenac ; Rodez et Decazeville à Capdenac ; ainsi que les gares de Martel, Souillac et Gourdon, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif, en 3<sup>e</sup> classe. Valables deux jours sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares.

A l'occasion de la Foire du Pin

qui doit avoir lieu à Agen, le 18 septembre, la Société Nationale des Chemins de fer français délivrera, à cette date, pour Agen, au départ des gares situées sur les sections de lignes de : Marmande à Montauban ; Penne à Villeneuve-sur-Lot ; Le Buisson à Auch ; Cahors à Monsempron-Libos ; Condom à Port-Sainte-Marie, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif, en 3<sup>e</sup> classe. Valables le jour de la délivrance sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares.

Petites annonces économiques

INDEFRISABLE sans fils, procédé moderne, la tête entière, tout compris, depuis 50 francs. Coiffure Delcombel, 8, Bd Gambetta, Cahors.

TRÈS IMPORTANTE FABRIQUE produits réputés pour traitements arbres fruitiers, vigne, cherche représentant visitant agr. Lot, Lot-et-Garonne. Ecr. av. réf. BOZEL-MALETRA, 38, rue de Lisbonne, Paris.

Cabinet Immobilier (20<sup>e</sup> année) J. DELLARD propriétaire, 1, rue Mar-Joffre CAHORS VENTE ET ACHAT toutes propriétés Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne TERRAINS A BATIR Fonds de commerce Prêts hypothécaires RENSEIGNEMENTS GRATUITS

AGENCE IMMOBILIÈRE ACHAT - VENTE & LOCATION D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE RAPPORT & D'AGRÈMENT ANTIQUITÉS Châteaux - Maisons - Villas - Jardins Bois - Fonds de Commerce A.-Cyrille VAISSIÈRE 2, Rue du Portail-Alban, 2 CAHORS (Lot)

PIERRE DHAËL LES DERNIERS SANGLOTS

— Mes enfants, dit-elle, je n'ai pas moi non plus le dessein d'imposer à vos cœurs quelque sacrifice que ce soit. Je vous laisse entièrement libres de décider de toutes vos destinées.

Régis se leva.

— Je demande encore une semaine de réflexion dit-il violemment. Après cela, j'arrêterai définitivement ce que je dois faire.

Et, après avoir pris congé, il s'éloigna.

A leur tour, M. et Mme Bassières partirent. M. de Rovaire dit à sa femme :

— Germaine, je vais me rendre aux bureaux jusqu'à la fin de la journée.

Il avait l'air si las, si découragé, que Josiane sentit son cœur se déchirer.

Elle regardait ce papa, si tendre, qui avait encore quelques mois auparavant une apparence de jeunesse, tant de gaieté, tant d'entrain, et que ses amis appelaient en riant : le beau Rovaire.

Maintenant, c'était un vieillard. Elle eut l'impression que sa taille s'était voûtée, que, sur les tempes, les cheveux avaient blanchi. Des rides profondes s'étaient creusées, entre ses sourcils et aux commissures de ses lèvres, comme le sceau de la douleur. Il avait le geste imprécis et nerveux.

Elle pensa : « Comme il souffre ! »

Et, tout à coup, elle s'avisa que, cette souffrance, il dépendait d'elle de la faire cesser — d'elle et de Régis. — Elle connaissait le caractère entier et violent de son cousin, et elle envisageait la possibilité qu'il ne cédât point... Mais elle ?... Aurait-elle le courage d'être heureuse avec Gérard, en face du malheur des siens et d'un déshonneur qui, atteignant sa famille, l'éclabousserait du même coup ?

Non, son bonheur était perdu, gâché. Elle ne pouvait plus être la femme de Gérard. C'était un sacrifice qu'elle devait faire.

M. de Rovaire s'avança vers elle et l'attira contre lui, comme il faisait de coutume, pour l'embrasser.

Sa chère fille, dont il était si fier ! — Petite Josiane, dit-il, quelle vie je t'ai faite ! Quel avenir je t'ai préparé !

Elle se pressa plus fort sur son cœur.

— Père chéri fit-elle, ne vous tourmentez pas.

Il eut un sourire navré.

— Tu ne te rends pas compte, mon enfant. Nous courrons à une véritable catastrophe.

Elle dit : — Si, père ! Je m'en rends compte !

Puis, très tendrement, elle ajouta tout bas :

— Moi, du moins, mon père bien-aimé, je ferai mon possible pour vous empêcher de souffrir... Je suis, maintenant, absolument décidée à sacrifier mon rêve... Je ne me reconnais pas le droit de choisir... J'épouserai Régis... s'il y consent...

M. de Rovaire était sorti... Mme de Rovaire était demeurée seule, avec sa fille, dans le cabinet de travail.

Silencieusement les deux femmes pleuraient.

Elles ne trouvaient rien à se dire.

Germaine lisait dans le cœur de sa fille. Elle savait que ce qui venait de se produire devait inévitablement arriver, et que cette âme d'élite ne pourrait supporter la pensée de faire son propre bonheur, sachant les siens dans les larmes.

Chère petite Josiane ! Les grands yeux d'or laissaient couler lentement sur les joues pâles des larmes silencieuses. La douleur de son cœur se vidait doucement.

Elle dit, d'une voix tremblante : — Pauvre Gérard !...

Sa mère serra avec passion le joli front contre son épaule.

— Et toi, ma chérie ?

— Moi ? dit-elle. Je ne pense pas à moi, en ce moment. Je ne pense qu'à vous et à lui.

Mme de Rovaire la voyait si jolie, si touchante, si désolée, qu'elle eut un sursaut de révolte.

— Etait-il possible qu'une si courageuse enfant fût malheureuse toute sa vie ?

Cependant, malgré elle, cette mère eut un vague sourire.

L'amour né entre Josiane et Gérard était-il donc une chose éternelle ?

Comme Mme de Caumines, elle pensa que ces deux cœurs se libéreraient un jour, allant, tout naturellement, chacun vers le bonheur qui lui était destiné. Devant ses yeux, passa le couple de Régis et de Josiane.

Et elle se dit, en les voyant si beaux : « Dieu ne voudra point qu'étant unis, ils ne sachent pas être heureux... »

Elle regardait d'un œil triste les arbres du petit jardin qui entourait la maison.

L'hiver venait à grands pas. Déjà l'automne avait jeté bas toutes les feuilles ; et les squelettes noirs des arbres dépouillés semblaient tendre vers le ciel des bras désolés et tristes.

Les vieilles gens n'aiment guère la solitude.

Mlle de Champredon frappa rudement le parquet avec

**PLUS D'IVROGNES**  
POUDRE JANEHO  
Inoffensive, sans goût. 7<sup>me</sup> place 12.  
20, Rue de la Perle, Paris (3<sup>e</sup>)  
Amélioration rapide.

**DEUX BELLES EXCURSIONS  
EN QUERCYNOIS  
AU DÉPART DE CAHORS**

Circuit I. — Les jeudis, du 16 juin au 15 septembre :

Cahors gare, départ : 9 h. 30, Luzzech, Albas, Fumel (déjeuner), Château de Bonaguil, Montcabrier, Puy-

l'Évêque, Castelfranc-Praysac, Luzzech, Mercuès, Cahors (arrivée vers 19 heures).

Prix du transport, par place : 35 fr. Circuit II. — Les dimanches, du 18 au 24 septembre :

Cahors gare, départ 9 h. 30, Saint-Cirq-Lapopie, Cajarc, Figeac (déjeuner), Espagnac, Marcilhac, Cabrerets, Conduché, Cahors (arrivée vers 19 h.).

Prix du transport, par place : 35 fr. Allez économiquement : de Bordeaux ou de Toulouse à Cahors, en utilisant les billets de week-end, 40 0/0 de réduction.

**UNE BELLE EXCURSION**

Au gouffre de Padirac,

féérique voyage souterrain, rivière à 103 mètres de profondeur, sur 3 km. grottes merveilleuses, stalactites et stalagmites ;

et à Rocamadour,

lieu de pèlerinage mondial réputé, bâti au flanc d'un énorme rocher surplombant la vallée de l'Aizou et possédant de nombreux sanctuaires dominés par un vieux château.

Vous trouverez à la gare de Rocamadour, à l'arrivée des trains, un service automobile d'excursion S.N.C.F. qui vous conduira à Padirac et à Rocamadour-ville.

Prix du transport : 18 fr. 1<sup>er</sup> départ à 9 h. 45 ; 2<sup>e</sup> départ à 15 h. 10.

Retour à la gare, assuré pour tous les trains.

Allez économiquement à Rocamadour en utilisant les BILLETS DE WEEK-END, 50 0/0 de réduction. Validité 3 jours 1/2 ou 4 jours 1/2, suivant distance.

**Bibliographie**

**LIVRES  
QU'IL FAUT LIRE**

Viennent de paraître :

« LES SENEGALAIS  
AU SERVICE DE LA FRANCE »  
par le Général A. Duboc

Ceux qui ont écrit sur l'utilisation des troupes noires pendant la grande guerre et qui ont émaillé leurs récits de beaucoup de réserves et de pas mal de critiques feront bien de consulter le livre du général A. Duboc qui a au moins ce mérite de les avoir commandées et de les avoir vues à l'action.

Il faut donc faire table rase des jugements trop hâtifs et injustes et conclure avec le général Benoit qui préface cet ouvrage que la France possède pour sa défense, si elle veut et sait l'utiliser, une « réserve précieuse et unique ».

Un volume in-12<sup>e</sup>, de 145 pages. Prix : 25 francs.  
Editions Edgar Malfère, 12, rue Hautefeuille, Paris, 6<sup>e</sup>.

« LE BOUDDHA D'OR VERT »  
de Alain DUVAL

(Aux Editions des Loisirs, 121, Bd St-Michel, Paris, 5<sup>e</sup>). Prix : 5 fr., franco : 6 fr.

Voici un vrai roman d'aventures qui vous transportera de Paris dans les pays merveilleux d'Extrême-Orient : Cambodge, Chine et Thibet. Le splendide voyage que vous ferez avec Jack Duheil, la charmante Christiane et leurs amis anglais, en paquebot, en avion et même en jonque chinoise, à la recherche d'un « Bouddha d'Or Vert » qui doit assurer la fortune de nos deux héros !

Car, naturellement, les choses ne vont pas d'elles-mêmes. Jack et Christiane ont contre eux : des mercantis chinois, les autorités locales, des pirates

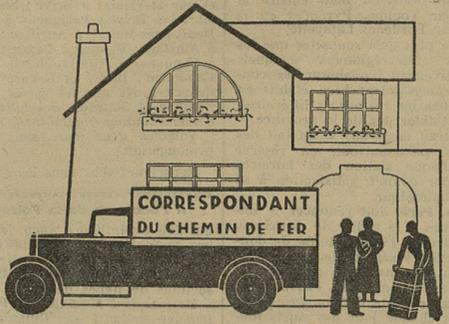
et surtout la belle Tchang-Hoa qui voudrait bien épouser Jack. Qui gagnera ? Vous le saurez en lisant le dramatique roman d'Alain Duval, et vous ferez avec Jack et Christiane une croisière idéale qui vous délassera et vous distraira des soucis de l'heure présente.

« Le Bouddha d'Or Vert » vient encore enrichir, d'un roman de premier ordre, les collections des « Loisirs » qui tiennent là un éclatant et durable succès.

**Ce journal  
est en lecture dans le Hall de  
l'Agence Havas**  
62, rue de Richelieu, PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

**le RAIL porte  
à VOTRE PORTE**



**TOUS VOS COLIS  
GRANDS ET PETITS**

**ENLÈVEMENT ET LIVRAISON A DOMICILE**

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le Chemin de fer prend ou livre à domicile dans la localité de CAHORS les colis postaux et les marchandises de grande et petite vitesse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Gare de CAHORS ou au Bureau du correspondant, M. ARTIGALAS, 101, boulevard Gambetta à CAHORS.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

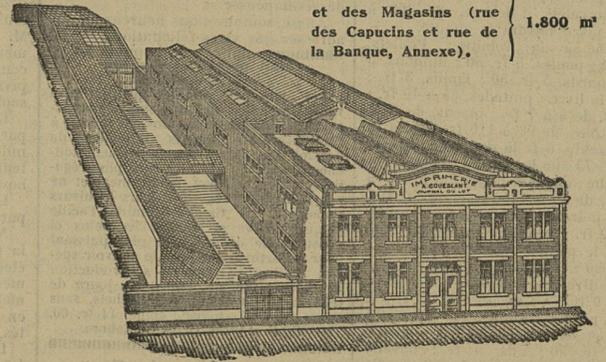
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers  
et des Magasins (rue  
des Capucins et rue de  
la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

**SERVICE D'ETE 1939 (depuis le 15 Mai)**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	EXP.							
PARIS (Orsay) dép.	10	15	19	25	20	15	21	45	»
PARIS (Aust.) dép.	10	28	19	37	20	25	21	59	22
LIMOGES (arrivée)	15	29	0	15	0	36	2	38	5
LIMOGES (départ)	15	44	0	18	0	40	2	47	5
BRIVE (arrivée)	17	03	1	34	1	56	4	3	7
BRIVE (départ)	8	14	3	1	40	2	1	4	18
Gignac-Cressensac	8	50	14	5	18	34	»	»	»
SOULLAC... dép.	9	12	14	36	17	46	18	52	»
CAZOULES... dép.	9	19	14	43	»	»	»	»	»
La Chap.-d-Mareuil	9	24	14	48	»	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon	9	33	14	57	»	»	»	»	»
Nozac	9	42	15	6	»	»	»	»	»
GOURDON... dép.	9	55	15	19	18	8	19	27	»
Saint-Clair	10	4	15	28	»	»	»	»	»
Dégagnac	10	14	15	38	»	»	»	»	»
Thédirac-Peyrilles	10	24	15	48	»	»	»	»	»
Saint-Denis-Catus	10	34	15	58	»	»	»	»	»
Espère	10	42	16	6	»	»	»	»	»
CAHORS (arrivée)	10	51	16	15	18	43	20	18	3
CAHORS (départ)	11	45	17	20	18	47	»	»	»
Sept-Ponts	11	56	17	30	»	»	»	»	»
Cieutat	12	11	17	44	»	»	»	»	»
Labbenque	12	18	17	51	»	»	»	»	»
Caussade	12	46	18	23	19	27	»	»	»
MONTAUBAN arr.	13	17	19	2	19	47	»	»	»
TOULOUSE... arr.	14	8	»	»	»	»	»	»	»

(1) A lieu du 2 juillet au 1<sup>er</sup> octobre inclus.

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	EXP.							
TOULOUSE... d.	3	58	»	8	35	»	13	10	»
MONTAUBAN... d.	6	47	»	9	17	11	4	13	51
Caussade	6	47	»	9	35	11	29	»	»
Labbenque	7	23	»	11	54	»	»	»	»
Cieutat	7	31	»	11	59	»	»	»	»
Sept-Ponts	7	41	»	12	8	»	»	»	»
CAHORS... { dép.	7	47	»	10	9	12	13	14	40
Espère	8	27	»	13	38	»	»	»	»
St-Denis-Catus	8	40	»	13	49	»	»	»	»
Thédirac-Peyrilles	8	53	»	14	1	»	»	»	»
Dégagnac	9	2	»	14	8	»	»	»	»
Saint-Clair	9	20	»	14	16	»	»	»	»
GOURDON (1) d.	9	23	»	10	51	»	»	»	»
Nozac	9	30	»	14	33	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon	9	35	»	14	41	»	»	»	»
La Chap.-de-Mar.	9	45	»	14	47	»	»	»	»
CAZOULES... d.	9	51	»	14	53	»	»	»	»
SOULLAC... d.	10	4	»	11	11	»	»	»	»
Gignac-Cressensac	10	32	»	11	28	»	»	»	»
BRIVE... { dép.	10	57	»	11	49	16	11	15	53
LIMOGES... { dép.	11	56	»	13	20	17	34	»	»
LIMOGES... { dép.	12	18	17	51	»	»	»	»	»
Caussade	12	46	18	23	19	27	»	»	»
MONTAUBAN arr.	13	17	19	2	19	47	»	»	»
TOULOUSE... arr.	14	8	»	»	»	»	»	»	»

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 heures et arrive à Brive à 7 h. 18.  
(2) A lieu tous les jours, du 2 juillet au 1<sup>er</sup> octobre.

**MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS**

	OMNIB.	EXP.							
MONTAUBAN... d.	11	4	13	51	16	35	»	»	»
CAHORS... d.	12	13	14	40	18	20	»	»	»
CAHORS... d.	7	4	12	14	15	51	18	50	»
Mercuès	7	17	12	24	16	10	19	»	»
Douelle (Arrêt)	7	21	12	27	16	17	19	»	»
Parnac	7	30	12	31	16	28	19	»	»
Luzzech	7	36	12	36	16	36	19	»	»
Pont de Castelfranc.	»	»	12	43	»	»	19	20	»
Castelfranc	7	46	12	46	16	50	19	23	»
Praysac (Arrêt)	7	50	12	49	16	56	19	26	»
Puy-l'Évêque	7	57	12	55	17	6	19	32	»
Duravel	8	3	13	1	17	16	19	38	»
Soturac-Touzac	8	10	13	7	17	26	19	41	»
Fumel	8	20	13	15	17	40	19	52	»
LIBOS... d.	8	25	13	19	17	46	19	56	»

**LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN**

	OMNIB.	EXP.							
LIBOS... dép.	6	41	9	5	13	27	18	14	»
Fumel	6	45	9	13	13	31	18	21	»
Soturac-Touzac	6	53	9	27	13	39	18	32	»
Duravel	7	»	9	37	13	46	18	39	»
Puy-l'Évêque	7	6	9	47	13	52	18	46	»
Praysac (Arrêt)	7	12	10	»	13	58	18	55	»
Castelfranc (Arrêt)	7	15	10	7	14	1	19	»	»
Pont de Castelfranc.	7	17	»	»	14	4	»	»	»
Luzzech	7	24	10	28	14	11	19	12	»
Parnac	7	30	10	41	14	16	19	21	»
Douelle (Arrêt)	7	34	10	50	14	20	19	27	»
Mercuès	7	38	10	58	14	23	19	33	»
CAHORS	7	47	11	16	14	33	19	46	»
CAHORS	7	49	11	45	17	20	»	»	»
MONTAUBAN	8	56	13	17	19	2	»	»	»

**De CAHORS à CAPDENAC**

	OMNIB.	EXP.							
CAHORS... d.	7	52	»	11	23	17	47	»	»
Cabessut	7	56	»	11	29	17	53	»	»
Arcambal	8	6	»	11	37	18	1	»	»
Vers	8	14	»	11	43	18	9	»	»
Saint-Géry	8	18	»	11	48	18	13	»	»
Conduché	8	23	»	11	58	18	23	»	»
Saint-Cirq-la-Popie	8	34	»	12	3	18	29	»	»
St-Martin-Labouval	8	40	»	12	10	18	35	»	»
Calvignac	8	46	»	12	15	18	41	»	»
Cajarc	8	54	»	12	23	18	49	»	»
Montbrun	9	2	»	12	30	18	57	»	»
Toirac	9	9	»	12	37	19	4	»	»
Lamadelleine	9	19	»	12	47	19			